

Zemali nie tout gel de programmes de soutien aux jeunes

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4621 - Mercredi 7 novembre 2018 - Prix : 10 DA

Biaisés par les incertitudes des marchés pétroliers

Les cours de l'or noir poursuivent leur chute

Page 3

Accidents de la route

Des morts, mais aussi beaucoup d'invalides

Page 3

Lula est un prisonnier politique

Par Mohamed Habili

Jair Bolsonaro n'a pas plus tôt été élu qu'il a proposé à Sergio Moro – ce même juge devenu célèbre pour avoir mis en prison Lula da Silva, puis pour l'avoir empêché de se porter candidat à la présidentielle – le poste de ministre de la Justice brésilienne, n'estimant pas même devoir observer avant de commencer à payer ses dettes le quart d'heure de décence. Le prétendu juge anticorruption non plus n'a pas hésité à accepter une offre plus que compromettante, indécente, qui plus que tout autre montre, il est vrai après coup, comment il a instrumentalisé l'appareil judiciaire pour faire élire quelqu'un de sa famille politique. Une récompense pour service rendu aussi éclatante équivaudrait à un aveu de culpabilité ailleurs qu'au Brésil, ce pays de tous les excès, et par là même à un acte suicidaire. Le tollé dans l'opinion aurait été tel que des voix se seraient élevées pour exiger que soit remis en cause le résultat même de l'élection. Mais pas au Brésil, où le vainqueur d'extrême droite n'a apparemment pas à craindre de faire à la fois dans l'obscénité et dans la provocation. Jusqu'à ce que cette nomination vienne jeter un jour cru sur les événements ayant permis à l'extrême droite d'arriver au pouvoir dans le plus grand pays d'Amérique latine, on pouvait encore douter des protestations d'innocence du fondateur du Parti des travailleurs, n'ayant en effet aucun moyen d'examiner de près les faits qui lui étaient reprochés.

Suite en page 3

Le danger devient important avec la vague de froid

Les risques d'asphyxie au gaz augmentent



Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus suite à un mauvais entretien, ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique.

Lire page 2

Agriculture

L'irrigation, un processus réussi à consolider

Page 4



Opéra d'Alger

Le conte africain à l'honneur

Page 13

Le danger devient important avec la vague de froid

Les risques d'asphyxie au gaz augmentent

■ Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus suite à un mauvais entretien, ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique.

Par Meriem Benchaouia

Avec la vague de froid de ces derniers jours, la crainte de voir resurgir le problème des asphyxies s'installe. Chaque année c'est la même chose. Quand l'hiver arrive, les cas d'intoxication au monoxyde de carbone se multiplient. Ce gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, surprend les ménages algériens, qui découvrent leur intoxication plusieurs heures après l'avoir inhalé... s'ils sont encore en vie. Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus suite à un mauvais entretien, ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger

domestique. Les victimes se succèdent ces derniers temps en Algérie. La majorité des décès par asphyxie causés par des gaz «sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité», relève la Protection civile, précisant que ces erreurs «se résument, en général, dans la mauvaise ou le manque de ventilation, la non-conformité des équipements de chauffage, le mauvais montage et mise en œuvre de ces équipements par un personnel non qualifié». Ainsi, la campagne de sensibilisation aux intoxications au «monoxyde de carbone» a trouvé un écho favorable à la place publique d'El-Harrach (Alger), auprès de différentes franges de la société, où des dépliantes contenant des conseils quant aux modalités de prévention contre ces asphyxies ont été distribués dans le cadre d'une caravane de sensibilisation organisée par la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Par la même occasion, le chargé de la cellule de communication de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhelfallah, a déclaré que cette campagne était une occasion pour sensibiliser les citoyens, leur prodiguer des conseils quant à la prévention contre les accidents relatifs aux intoxications au monoxyde de carbone et leur inculquer une culture préventive. La campagne de sensibilisation a pour but de prodiguer des conseils sur le risque de fuites de ce gaz dans le cas du non-respect des consignes et recommandations relatives à son utilisation, et ce, à travers une exposition d'illustration (avec des photos et dépliantes) simplifiant la modalité



R.P.D.R.

de prévention de ces intoxications. Faisant savoir que la campagne, qui durera jusqu'en mars, concernera plusieurs circonscriptions administratives, à savoir les communes d'Hussein Dey, Bouzaréah et Bab El Oued, ayant connu des cas de décès dus aux fuites du monoxyde de carbone. M. Benkhelfallah a précisé que toute l'action sera focalisée sur les agglomérations et les nouvelles cités inaugurées dans le cadre des opérations de relogement au niveau d'Alger. Pour sa part, le représentant de l'Inspection de la répression des fraudes d'El-Harrach relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, Chama Mohamed, a rappelé que la majorité des cas d'asphyxie était due à un dysfonctionnement d'installation et de maintenance

des équipements de chauffage, ainsi que des normes de sécurité. Il a ajouté que le mauvais installation et le mauvais emploi de ces équipements par des personnes incompetentes redoublaient le risque d'accidents, notamment au début de l'hiver, appelant les citoyens à s'assurer de l'authenticité du produit à travers l'étiquetage, la durée de validité et l'origine du produit acheté, en sus de la nécessité pour eux d'avoir un contrat de garantie et un service après-vente pour la maintenance de leurs produits pour une durée de pas moins de 6 mois.

M. Chama a précisé que certains appareils, notamment de chauffage et les cuisinières, étaient envoyés régulièrement comme échantillons à un laboratoire de référence à Constantine

afin de contrôler les normes de sécurité pour préserver la vie des citoyens et lutter contre les appareils contrefaits. Dans une déclaration, le chargé de communication à la Direction de distribution de gaz et d'électricité (SDA) d'El Harrach, Khaloui Karim, a indiqué que la campagne de sensibilisation visait à propager la culture de prévention chez les citoyens, notamment en cette période d'hiver où l'utilisation du gaz est plus élevée, faisant savoir que cette opération s'inscrivait dans le cadre de l'attachement de son entreprise, en sa qualité d'établissement public de proximité, à l'accompagnement continu de ses clients. Dans ce sens, M. Kheloui a estimé que les cas d'intoxication par le monoxyde de carbone recensés jusque-là étaient dus au non-respect des procédures de nettoyage et de maintien des appareils de chauffage avant leur mise en marche au début de chaque saison d'hiver. Il a cité également l'obstruction des trous d'aération lors des travaux de modification ou de transformation à l'intérieur des foyers et le non-respect des règles de sécurité lors de l'installation des appareils de chauffage. Pour sa part, le président de l'Association nationale des plombiers algériens a expliqué que «le citoyen est tenu de respecter certaines procédures avant l'achat et l'installation des chauffages afin de protéger sa vie et celle de sa famille». «Le citoyen est appelé à recourir aux plombiers professionnels justifiant d'une expérience suffisante pour reconnaître les appareils d'origine et éviter ainsi tout éventuel danger», a-t-il conclu.

M. B.

Pour préserver la stabilité des prix Déstockage de plus de 37 100 tonnes de pomme de terre

UN VOLUME de plus de 37 100 tonnes de pomme de terre de saison stockée sera injecté progressivement au niveau des marchés de la wilaya de Boumerdes, en vue de fléchir la courbe ascendante des cours de ce tubercule, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). «Un taux de 30% de cette quantité de pomme de terre programmée au déstockage (soit 10 000 tonnes) a déjà été écoulé à l'intérieur et en dehors de la wilaya», a indiqué à l'APS Tahar Messaoudi, cadre à la DSA. Selon le programme fixé pour cette opération, entamée à la mi-octobre dernier jusqu'à la fin novembre courant, un volume de cette pomme de terre déstockée sera injecté «tous les jours» sur les marchés, suivant la demande exprimée, dont le suivi est assuré par l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (Onilev), en collaboration avec 11 opérateurs du domaine (entre producteurs et propriétaires de chambres froides), a-t-il ajouté. Outre l'organisation du marché, l'opération vise, a-t-il précisé, le «maintien de la stabilité des prix de ce produit de large consommation, dont les cours n'ont cessé de fluctuer ces derniers mois, entre une fourchette de 40 à 50 Da le kg au gros, et entre 55 et 85 DA le kg au détail».

Mahi Y.

La loi de finances 2019 consacre des aides pour la constitution des PME Zemali nie tout gel de programmes de soutien aux jeunes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Assurance sociale a nié tout gel de programmes de soutien des jeunes. Mieux, il confirme que le PLF 2019 a consacré une grande enveloppe pour les secteurs pourvoyeurs de postes d'emploi. Les dispositions du PLF 2019 ont pour objectif d'encourager les jeunes à aller vers la réalisation des entreprises, a tenu à rappeler le ministre du travail. «Nous encourageons les jeunes à aller vers la constitution des entreprises», dira-t-il. Car, selon lui, c'est la meilleure manière pour lutter contre le chômage. Pour cela, Mourad Zemali a rappelé que le PLF 2019 maintient toutes les facilitations accordées jusque-là aux jeunes.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Assurance sociale a annoncé que son département va intégrer une nouvelle formule pour aider les jeunes à

créer leur propre entreprise. «Nous avons intégré une nouvelle formule consistant en l'autofinancement», précise-t-il. Dorénavant, les jeunes qui veulent créer une entreprise par leurs propres moyens ne devront plus passer par la banque ou l'Ansej pour bénéficier des exonérations réservées jusque-là au bénéficiaire de création d'entreprises. Cela, a souligné le ministre, s'inscrit dans la stratégie de création de PME sans que cela ne pèse sur le Trésor public.

Concernant le Sud du pays, le département de Mourad Zemali va lancer une plateforme pour une répartition équitable des postes d'emploi dans cette région, et ce, selon le ministre, suite à des doléances émanant des habitants du Grand Sud s'estimant lésés quant à l'octroi de postes de travail. «Suite à des doléances de jeunes du Grand Sud sur une répartition non équi-

table des postes d'emploi, le ministère du Travail a élaboré une stratégie d'emploi propre à ces régions afin de traiter scientifiquement le problème du chômage». Il annoncera, à ce propos, «le lancement prochain d'une application intelligente au niveau des Agences nationales de l'emploi (Anem) garantissant la répartition équitable et transparente des postes d'emploi». Zemali a indiqué, dans ce cadre, que «des contacts existent entre son département et le ministère de l'Energie ainsi qu'avec d'autres secteurs offrant des postes de travail en vue de consacrer le taux le plus important aux enfants du Sud», appelant les jeunes de la région à «suivre des formations pour créer des micro-entreprises, notamment dans le secteur de l'agriculture».

Rappelant que le Grand Sud a bénéficié de 31 500 postes de

travail durant les neuf premiers mois de 2018 et du financement de 556 projets de micro-entreprises, il a mis en avant «les avantages importants accordés par l'Etat aux jeunes investisseurs dans ces régions», citant l'exonération fiscale durant 10 années.

Invité du Forum de la Radio nationale, le ministre du Travail est revenu également sur la question du chômage. Il a tenu à préciser que le taux de chômage est de l'ordre de 11,1% jusqu'en avril 2018, selon de l'Office national des statistiques (ONS) qui établit ses données selon les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Un taux qui était de 11,7 en 2017. «Le taux de chômage est en léger recul», a déclaré le ministre. Ceci dit, le taux de 10,1% en 2017 est passé à 9% pour les hommes alors qu'il est passé de 20,5% à 19,5% pour les femmes. Louiza Ait Ramdane

Biaisés par les incertitudes des marchés pétroliers

Les cours de l'or noir poursuivent leur chute

■ Bien loin des 80 dollars le baril, les prix du pétrole effaçaient hier en cours d'échanges européens leurs gains de la veille où le baril de Brent, dans un marché sans direction forte après les baisses marquées, est resté autour de 73 dollars, alors que les conséquences de l'embargo américain sur le brut iranien demeurent encore à établir, du moins sur le court terme.

Par Lynda Naili

En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 72,90 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 27 cents par rapport à la clôture d'avant-hier. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de décembre cédait 20 cents à 62,90 dollars. Depuis début octobre, les prix du brut ont flanché malgré l'approche des sanctions américaines contre l'Iran.

Cette baisse des prix de devrait pas inquiéter les recettes nationales en hydrocarbures, et pour cause, selon les déclarations du P-DG du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, faites dimanche dernier à Hassi-Messaoud, un baril de pétrole oscillant entre 70 et 80 dollars est «le prix le plus juste pour l'Algérie» tout comme pour les autres pays producteurs et consommateurs. Il a en effet estimé que si les cours actuels du pétrole qui dépassent les 70 dollars le baril se maintiennent, ce sera «très positif» pour l'économie nationale.

Avant-hier, suite à la mise en vigueur des sanctions américaines contre l'Iran, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a annoncé que Donald Trump offrirait un sursis à huit pays dont la Chine, l'Inde et la Turquie, qui, faut-il le rappeler, sont les premiers importateurs de brut iranien, ainsi que le Japon, la Corée du Sud, la Grèce et l'Italie, en les autorisant à continuer d'acheter temporairement du pétrole iranien. Faisant que depuis avant-hier, les Etats-Unis peuvent sanction-



ner les importateurs de pétrole iranien, à l'exception de ces huit pays qui ont obtenu au dernier moment des exemptions temporaires. Il s'agit pour ces pays de mettre ce sursis à profit, selon le chef de la diplomatie américaine, pour réduire leur dépendance au pétrole iranien. Le Japon a d'ores et déjà drastiquement réduit ses achats. «Nous avons les sanctions les plus sévères jamais imposées, a assuré le président des Etats-Unis. Mais pour le pétrole, nous voulons aller un peu plus lentement, parce que je ne veux pas faire monter les prix du pétrole dans le monde», a déclaré, hier après-midi, Donald Trump en quittant la Maison-Blanche pour tenir les

derniers meetings de la campagne des élections de mi-mandat. «Je pourrais ramener [les ventes de pétrole] à zéro immédiatement, mais cela provoquerait un choc sur le marché (...). Ce sera graduel», a-t-il ajouté. «L'idée que les sanctions s'étaleront dans le temps pour éviter des pics des prix ont atténué les craintes d'un manque d'offre», a expliqué Jasper Lawler, analyste, qui rappelle que les craintes d'un déficit de l'offre avaient conduit les prix à leur plus haut en deux ans et demi début octobre. «Ces exemptions sont difficiles à réconcilier avec l'idée que l'administration veut réduire les exportations iraniennes à zéro», a souligné Tamas Varga, analyste.

Mais selon lui, «les sanctions vont doper les prix dans les semaines à venir» avec un équilibre précaire entre l'offre et la demande au quatrième trimestre. Dans ce contexte incertain, les marchés observeront les données hebdomadaires sur les réserves américaines, qui ont fait état les six dernières semaines de hausses des stocks de brut. De son côté, la fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute devait publier ses données hier après la clôture, tandis que les chiffres jugés plus fiables de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) paraîtront aujourd'hui en cours de séance.

L. N.

Accidents de la route

Des morts, mais aussi beaucoup d'invalides

En Algérie, il ne passe pas un jour sans que la route ne fasse des dégâts. En effet, le phénomène des accidents de la route ce n'est pas que des morts mais surtout des blessés marqués à vie et hantés par l'idée qu'ils sont devenus, malgré eux, un fardeau pour la société et les proches.

Le bilan est toujours aussi lourd. Cette semaine encore les chiffres qu'avance la Protection civile prouvent l'inconscience des conducteurs algériens des dangers de la route. Les accidents se suivent et les questions sans réponses se posent : pourquoi autant de «je-m'en-foutisme» derrière le volant ? C'est quoi le pire : mourir ou ressortir de l'accident marqué physiquement et moralement à vie et devenir un fardeau pour les proches et la société ?

Questionnés à ce propos, la majorité des Algériens préfèrent mourir que devenir «le maillon faible» de la société. «Je travaille depuis que j'ai 14 ans, et je ne me vois pas capable de supporter moralement le fait de rester cloué à vie à une chaise suite à un accident de la route. Je préfère mourir», nous confie un père de famille âgé de plus de 50 ans, ajoutant : «J'ai déjà été cloué au lit plus de six mois suite à un accident de moto, j'étais jeune et Dieu merci, je suis encore vivant. Mais sachez que ces six mois sont les pires mois de ma vie, car se sentir incapable de s'habiller, de marcher, de manger seul, n'est pas chose facile pour une personne habitué à tout faire seule». En Algérie, le niveau de mortalité routière est le plus élevé au monde et il devient alors urgent

de comprendre et de trouver des solutions à ce phénomène afin de minimiser les dégâts. Ce classement qui donne froid dans le dos n'enchantent personne mais le conducteur algérien semble vouloir garder ce haut niveau en la matière. En effet, chaque jour les bilans meurtriers de la route qu'avance la protection civile, demeurent surréalistes. Les causes sont très claires. La majorité des conducteurs les connaissent et le gouvernement multiplie chaque année les mesures pour mettre fin à ce fléau. Mais rien n'y fait, le bilan demeure lourd. Dans le cadre des accidents de la route en Algérie, les causes humaines arrivent loin devant les causes techniques. La plupart du temps, c'est à une combinaison de causes que l'on assiste. Le facteur humain appa-

rait donc dans plus de 90% des accidents de la route corporels. Les accidents purement techniques sont rarissimes. Les causes humaines les plus fréquentes sont la vitesse, cause dans 31% des accidents mortels, la fatigue ou la somnolence dans près de 8% des accidents mortels. La distraction est aussi un facteur humain d'accident de la route. Enfin, cette semaine encore la Protection civile a donné son verdict : la route algérienne demeure l'une des plus périlleuses au monde, et le conducteur algérien l'un des plus stressés derrière le volant et le plus dangereux. En effet, selon un bilan de la Protection civile, vingt-six personnes ont trouvé la mort et 1 046 autres ont été blessées dans 927 accidents de la circulation, survenus durant la période

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Lula est un prisonnier politique

Suite de la page une

Sans elle, bien des gens au Brésil et dans le monde seraient encore restés partagés entre deux sentiments, l'un innocentant complètement Lula da Silva des charges de corruption retenues contre lui, un homme de sa trempe ne pouvant tomber aussi bas que le prétendent ses ennemis, et l'autre se refusant à croire que toute cette affaire ne soit finalement qu'une cabale juridico-politique montée contre lui à des fins politiques. Cette scandaleuse nomination a eu pour premier effet de le laver de tout soupçon. Elle l'a entièrement réhabilité aux yeux de tous ceux qui partent dans le monde ont mal vécu que sa réputation soit salie. Grâce à elle, ceux-là savent maintenant qu'il est en réalité un prisonnier politique, une condition beaucoup plus facile à vivre pour eux. Or, si Lula est tombé par suite d'un coup monté contre lui, probablement conçu ailleurs qu'au Brésil, dans ce cas forcément dans quelque officine de la CIA, et seulement exécuté par Sergio Moro, qui vient d'être récompensé par le président élu, alors il n'y avait plus ni démocratie ni Etat de droit au Brésil dès avant la dernière présidentielle. Cela voudrait dire que l'extrême droite n'est pas arrivée directement au pouvoir avec l'élection d'un des siens. Elle avait commencé par prendre de l'intérieur l'Etat brésilien, à travers une ample opération mains propres dirigée par Sergio Moro, laquelle a frayé la voie à l'élection de Jair Bolsonaro. On craint que le Brésil finisse par basculer dans la dictature, alors qu'il y est en plein dedans depuis la destitution de Dilma Rousseff, suivie d'ailleurs peu après par l'emprisonnement de Lula da Silva. Jair Bolsonaro ne serait pas devenu président si tous les obstacles n'avaient pas été préalablement écartés de son chemin. Son élection n'est pas un commencement mais un aboutissement, un couronnement. Nul doute que la CIA y est pour quelque chose.

Thinhinene Khouchi

Agriculture

L'irrigation, un processus réussi à consolider

■ L'eau potable a suscité une stratégie gouvernementale qui a duré presque une décennie. Aujourd'hui, le processus se poursuit, mais le secteur dispose désormais de meilleures marges pour accélérer le développement de l'eau au service de l'agriculture.



PH/D. R.

Par Filali H. Imène

En fait, et en dépit de cette notion de priorité contraignante, une stratégie de développement des infrastructures hydrauliques ces dernières années a pu répondre à la demande incontournable et urgente en eau potable tout en regardant du côté des enjeux agricole et alimentaire. La prise en charge, dès le départ, de la lancinante question de l'approvisionnement optimum des grandes agglomérations urbaines en eau potable, a effectivement fonctionné comme la priorité des priorités, avec son non moins prioritaire endiguement des importantes fuites et la gestion d'un processus de rénovation de tous les

réseaux d'AEP dont la vétusté avait alors atteint des limites ingérables au point de faire dire à certains hydrogéologues que certaines villes, du fait de ces fuites, pourraient connaître des glissements de terrain.

Parallèlement, un processus de développement de l'hydraulique agricole se faisait jour, timidement, mais assidûment, afin de doter l'agriculture d'infrastructures hydrauliques qui soutiennent, à terme, une stratégie de développement de l'irrigation dans les périmètres où le potentiel agraire est très important, mais qui ne reçoivent pas suffisamment de pluies annuellement pour favoriser une activité agricole non irriguée. La récupération des eaux sauvages des

oueds et bien d'autres recours qui permettent de disposer de ressources supplémentaires en vue de leur affectation permanente à l'irrigation, égrène une série de projets, dont beaucoup ont été livrés et d'autres en cours de réalisation.

Et parce que l'enjeu de l'irrigation sous-tend un autre enjeu encore plus important, à savoir la modernisation de l'agriculture, il faut préciser que la première est une étape dans ce processus qui commence, alors que la seconde – la modernisation – en est le résultat attendu qui recouvre un son tour l'enjeu des enjeux, de dimension stratégique, de portée politique et humaine, qui n'est autre que la sécurité alimentaire.

Pour l'heure, on irrigue par

des efforts d'investissements inédits, des projets d'irrigation agricole avec l'ambitieux objectif d'ajouter aux 1.3 million d'hectares de surfaces déjà irriguées – elles étaient 350 000 hectares en 1999 – des centaines d'autres milliers d'hectares qui répondraient, à l'horizon 2020, à l'exigeant programme de développement agricole tracé par le Président Abdelaziz Bouteflika.

Ce qui signifierait, à cet horizon abouti, que l'Algérie disposerait de deux million d'hectares de terres agricoles irriguées. Pour le spécialiste, 2 millions d'hectares représentent quelque 20% de la surface agricole globale utile dans notre pays, mais ce même spécialiste n'ignore pas que, du fait de l'irrigation,

une irrigation moderne, optimisée, ces périmètres peuvent permettre de tripler, voire plus, la valeur totale des productions agricoles, tout en favorisant une économie de l'eau à l'irrigation grâce à des techniques éprouvées très efficaces en termes de rendement et en matière de préservation de l'environnement.

Qu'en serait-il alors si, en plus de l'irrigation, toutes les conditions d'une agriculture moderne, dont celles liées à l'humain, étaient enfin réunies ? La question recouvre les 1.3 million d'hectares et vaut bien leur moisson en céréales, car l'humain est au cœur de la solution et il demeure au jour d'aujourd'hui au cœur de la problématique.

F. H. I.

Communication intergénérationnelle

Les waâda à Chlef, un patrimoine témoin

Les waâda à Chlef, reconnues comme témoin indéfectible du patrimoine culturel populaire et événement social à dimension religieuse, continuent de susciter le même intérêt de la part de différentes catégories d'âge de la population, reflétant ainsi l'existence d'une véritable communication intergénérationnelle, doublée d'un attachement identitaire. Cet engouement pour ce type de festivités populaires, organisées généralement durant les périodes entre septembre et novembre, ne sont pas exemptes d'une certaine «polémique» entre partisans et opposants à cette tradition sociale. Pour Miloud Bouazdia, professeur de sociologie et d'anthropologie des religions à l'université Hassiba-Ben-Bouali, les waâda populaires ont préservé un «caractère traditionnel», qu'il cite à l'origine de l'intérêt toujours vivace des catégories sociales de tout âge, pour cet événement. «Les gens y voient généralement une certaine symbolique et non une conviction quelconque à adopter», a-t-il estimé, ceci d'autant plus, a-t-il déclaré, que la société a «acquis assez de maturité pour distinguer le licite de l'illicite». Faisant appel à l'histoire de cet événement, il a souligné sa contribution, jadis, dans la réconciliation des individus et le bon accueil légendaire des invités et des visiteurs. En plus, cette

occasion était propice au rappel des qualités et vertus d'un homme saint connu de tous, autour duquel des histoires et légendes sont tissées et des «karamates» sont rapportées, dans une sorte de référent social et religieux perpétué par tout un clan social. Toutefois, l'engouement des jeunes d'aujourd'hui pour ce type de festivités «ne veut pas nécessairement dire qu'ils prêtent une oreille attentive à ces légendes, autant qu'ils veulent prendre connaissance des us de leurs aïeux», a observé M. Bouazdia. Il a également cité à l'origine de cet intérêt «le développement des moyens de communication et la prolifération des réseaux sociaux», dont la «contribution est notable dans la préservation et perpétuation de cette tradition populaire».

La waâda de Sidi Abderrahmane, un hymne à la culture

La waâda de Sidi Abderrahmane (à environ 75 km du chef-lieu de wilaya), célébrée le week-end dernier après une éclipse de 25 ans, fait partie des événements les plus appréciés par la population locale, au vu de sa contribution dans la réconciliation des générations entre elles,

tout en aidant à la perpétuation d'un nombre d'activités et de pratiques sportives traditionnelles, à l'exemple de la canne traditionnelle, le sport équestre, la poésie populaire et la musique bédouine. L'engouement des gens pour les waâda populaires «participe à la préservation du patrimoine et des us et coutumes», a encore soutenu M. Bouazdia, soulignant leur dimension socioculturelle (identitaire) et récréative, voir même religieuse, en perpétuant les valeurs d'offrande, d'entente et de générosité. Pour Maâmar Abadlia, un des organisateurs de cette waâda, il s'agit là d'un «legs hérité de père en fils à partir du saint Sidi Abderrahmane». C'est un héritage qui a toujours été associé à la «nourriture des pauvres, des gens de passage, et des élèves des zaouias et des écoles coraniques», a-t-il dit, outre sa contribution dans la réconciliation des gens entre eux, et le tissage de relations sociales et familiales (mariage et autres). M. Abadlia a tenu aussi à saluer le sens de partage des populations de cette région, en dépit de leur modeste situation, affirmant l'inexistence de pratiques illicites dans ces événements, tout en louant le rôle des jeunes dans leur célébration, et exprimant son souhait de le voir «reprandre le flambeau». De nombreuses

personnes approchées par l'APS, à l'occasion de cette waâda, se sont félicitées, à l'image de Lakhdar Gharbi, du grand nombre de jeunes présents sur place, y voyant le reflet des «valeurs sociales et culturelles ancrées dans le citoyen chelfi». Son concitoyen Maâmar a, quant à lui, souligné son «aspect récréatif» pour les enfants de la région notamment, tout en constituant un point de rencontre pour les amis et les proches. «C'est une occasion pour nous rappeler les qualités et vertus du saint Sidi Abderrahmane, et de les ancrer dans l'esprit de nos enfants», a estimé, pour sa part, Lhadja Kheira (70 ans). En dépit des perturbations climatiques du week-end, cette waâda a enregistré une grande affluence d'habitants de la région et de wilayas environnantes. L'opportunité a donné, par ailleurs, lieu à la tenue de nombreuses activités commerciales, représentées notamment par la vente de gâteaux traditionnels et d'objets – souvenirs de la région, outre l'animation de Halaquate de poésie populaire et de chants bédouins, ainsi que l'organisation de courses de chevaux, constituant l'une des attractions majeures très appréciées par les visiteurs de cette waâda.

Ghania T./APS

Projet de loi de finances 2019

Plus de 265 milliards DA affectés au secteur de l'agriculture

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a fait savoir à Alger que l'enveloppe budgétaire consacrée à son secteur, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2019, s'élevait à 265,067 milliards DA.



Par Amel B.

Le budget équipement a bénéficié d'une enveloppe s'élevant à 3,972 milliards DA portant sur les autorisations de programmes, tandis qu'une enveloppe de 235,295 milliards DA a été affectée au budget fonctionnement, outre 25,800 milliards DA aux fonds d'Etat, a indiqué le ministre devant la Commission du budget et des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une réunion présidée par Toufik Torche, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda. Pour ce qui est du budget équipement alloué au nouveau programme de gestion centralisé du ministère, une enveloppe budgétaire s'élevant

à 21,536 milliards DA a été consacrée aux projets d'agriculture au profit des parcs nationaux, réserves de chasse et forêts, en vue de l'acquisition de 3 000 unités de tenues résistantes aux flammes, outils et moyens spéciaux de prévention des feux de forêt. Le ministre a rappelé, à ce propos, que son secteur contribuait à hauteur de 12,3% au PIB, outre sa participation à l'intégration de milliers de jeunes chômeurs et la création des PME dans le cadre du soutien aux exploitations agricoles. M. Bouazghi a relevé que la croissance enregistrée dans le secteur au cours de la campagne agricole 2018, avait connu une augmentation de l'ordre de 3,25%, tandis que la valeur de la production s'est élevée, quant à elle, à 3 216,5 milliards DA. La production des filières agricoles a connu, pour-

suit le ministre, une hausse sensible en 2018, avec une production céréalière de 60,5 millions de quintaux, tandis que la production des légumineuses s'est établie à 1,4 million de quintaux. M. Bouazghi a également fait état d'une nette augmentation de la production dans le reste des filières, notamment le lait frais, avec une production estimée à 3,5 milliards de litres, la pomme de terre avec plus de 46 millions de quintaux et des viandes rouges avec plus de 5,4 millions de quintaux. La superficie des terres irriguées a atteint plus de 1,3 million d'hectares jusqu'à septembre 2018, a indiqué le ministre, rappelant la réalisation, le réaménagement et l'équipement des points d'eau sur une longueur de 14 555 mètres linéaires. Pour ce qui est du foncier agricole, M. Bouazghi a fait état de l'attribution de 180 639

actes de concession sur un total de 202 788, dans le cadre de la conversion du droit de jouissance des terres relevant du domaine de l'Etat en droit de concession dont les propriétaires occupent une superficie de 2 115 195 hectares sur un total de 2 268 468 hectares. Evoquant la pêche et l'aquaculture, le ministre a précisé qu'entre 2000 et 2018, le secteur a renforcé ses infrastructures portuaires permettant, ainsi, l'augmentation de la capacité d'accueil des ports de pêche au nombre de 44 actuellement. La flotte de pêche a été également renforcée pour compter actuellement 5 500 navires, a indiqué le ministre, relevant que le quota de l'Algérie en thon rouge a été revu à la hausse en passant de 138 tonnes en 2010 à 1 306 tonnes en 2018. Le premier responsable du secteur a fait état de 63 actes de concession attribués pour la pêche au niveau des barrages. Quant à l'aménagement des forêts, M. Bouazghi a souligné que son secteur a recensé la réalisation de travaux et d'opérations d'assainissement sur une superficie de 386 720 hectares ainsi que l'ouverture et l'aménagement de 31 761 km de chemins forestiers. Concernant la prévention des incendies de forêt, le secteur s'est mobilisé pour l'amélioration de la prévention et de la lutte en renforçant les outils d'intervention, assurant les équipements de protection des agents forestiers et mettant

en place une stratégie de sensibilisation en collaboration avec les secteurs concernés.

A. B./APS

Tourisme La Cosob donne son feu vert pour l'introduction en bourse de la société AOM Invest

LA COMMISSION d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a apposé son visa sur la notice d'information relative à l'introduction en bourse de la société AOM Invest Spa, qui active dans le développement et l'exploitation de projets touristiques, a indiqué hier cette institution financière dans un communiqué. L'introduction en bourse de cette société à capital mixte public-privé a été approuvée en octobre 2018, précise la même source. Introduits selon la procédure ordinaire, les titres d'AOM Invest Spa, représentant plus de 10% des actions de son capital social, ont fait l'objet d'un placement préalable auprès de trois investisseurs institutionnels, précise la Cosob. Le montant du capital social de cette société s'élève à 115,9 millions de DA, constitué de 1 159 300 actions dont la valeur nominale est de 100 DA/action. Le nombre d'actions détenues par les investisseurs institutionnels est de 520 000 actions. Quant au prix fixé à l'introduction en bourse, il est de 297 DA/action. La Cosob indique que le type d'actions de cette opération est ordinaire, alors que les titres sont inscrits en compte au porteur identifiable ou au nominatif. Les titres de la société AOM Invest Spa seront admis à la cotation sur le marché PME de la Bourse d'Alger après accomplissement des formalités auprès de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) et d'Algérie Clearing (dépositaire central des titres). AOM Invest Spa, première société PME à se faire lister sur le compartiment PME de la Bourse d'Alger, est née de la transformation de la Sarl «Hôtel Thermal Aqua Sirene» (STAS), dont le siège social est situé dans la commune de Bouhnia (Mascara). Ses activités portent sur le développement du tourisme thermal et de bien-être, le développement de destinations touristiques, la modernisation et la rénovation des stations thermales pour valoriser l'industrie touristique en Algérie.

Yanis F.

Japon

La consommation des ménages rechute de 1,6% en septembre

La consommation des ménages au Japon a rechuté de 1,6% en septembre sur un an, après avoir pourtant enregistré un net rebond de 2,8% en août, selon des statistiques publiées hier par le gouvernement. Les économistes interrogés par le quotidien Nikkei s'attendaient à une prolongation de l'orientation positive du mois précédent, des espoirs plus que déçus car septembre a subi les effets de plusieurs catastrophes naturelles. Le repli de septembre vient encore démontrer à quel point il est difficile pour le gouvernement et la

Banque du Japon (BOJ) de mener une politique qui donne des effets positifs durables. Les autorités ont toutes les peines du monde à trouver la bonne recette pour atteindre leur but, six ans après le lancement de la politique «abonomics»: faire en sorte que les ménages consomment plus en ayant des salaires meilleurs émanant d'entreprises qui encaissent davantage, ce que le Premier ministre, Shinzo Abe, appelle «cycle vertueux». Lundi, le gouverneur de la banque centrale, Haruhiko Kuroda, a reconnu être encore au milieu du gué.

Il a jugé nécessaire de poursuivre l'assouplissement monétaire, mais pas de manière aussi massive que ces cinq dernières années. «Le Japon n'est plus dans une situation où la mise en œuvre résolue d'une politique de grande ampleur apparaît comme la solution la plus appropriée, comme c'était le cas avant», a déclaré M. Kuroda dans un discours à Nagoya (centre). «Les bénéfices des entreprises ont atteint des niveaux records, le marché de l'emploi s'est amélioré de manière significative. Les prix ont augmenté de manière

constante comparés à il y a cinq ans, quand l'économie souffrait de déflation», a-t-il poursuivi. L'inflation au Japon a enregistré une nouvelle accélération en septembre, à 1,0%, arrivant ainsi à la moitié de l'objectif de 2% de la banque centrale nippone. M. Kuroda a cependant admis que la réalisation de cette cible prenait «du temps», et qu'il était donc «nécessaire de continuer avec persévérance une puissante politique d'assouplissement monétaire, tout en évaluant les effets positifs et négatifs de manière équilibrée». Asma S.

Rwanda

La Banque mondiale octroie 20 millions de dollars pour la gestion des fonds publics

La Banque Mondiale a octroyé au Rwanda un crédit de 20 millions de dollars pour renforcer la gestion des fonds publics, dans le cadre d'un accord signé à Kigali entre le ministre rwandais des Finances et de la Planification économique, Uzziel Ndagijimana, et le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) au Rwanda, Yasser El-

Gammal. «Ce crédit servira à affiner la préparation du budget annuel à moyen terme, faire l'audit des fonds publics, renforcer les compétences des gestionnaires des fonds publics et à promouvoir les technologies de l'information et de la communication (TIC)», a déclaré le ministre rwandais à la presse locale au terme de la cérémonie de signa-

ture. «Le Rwanda a marqué des pas importants en matière de gestion du Trésor public», s'est-il félicité, ajoutant qu'il reste encore du chemin à faire en ce qui concerne le renforcement des compétences des ressources humaines impliquées dans ce secteur». Il a fait valoir que les rapports de l'Auditeur général et de la Commission du

Parlement en charge de la gestion des Fonds publics (PAC) ont démontré des lacunes dans ce secteur, assurant, par ailleurs, que «l'Etat a mis en place des mécanismes pour poursuivre les mauvais gestionnaires et récupérer les fonds détournés de la caisse de l'Etat».

Agences

Skikda

Hausse du volume d'eau stocké dans les barrages de la wilaya

■ Le volume d'eau stocké dans les quatre barrages de la wilaya de Skikda a augmenté à la faveur des dernières précipitations enregistrées dans la région, a-t-on appris auprès de la Direction des ressources en eau (DRE).

Par Amel H.

Le barrage de Béni Zid, où une quantité d'eau de 34,7 millions m³ était emmagasinée, affiche actuellement 35,34 millions m³, a précisé la même source, détaillant que l'infrastructure hydraulique, d'une capacité théorique de 39,39 millions m³, a atteint un taux de remplissage de l'ordre de 90%. Les services des ressources en eau ont rappelé que le barrage Béni Zid assure l'alimentation en eau potable (AEP) à plus de 95 000 âmes dans les communes de Collo, Béni Zid, Kerkeria et Cheraia. Aussi, la même source a indiqué que le barrage «El Anba»,

implanté dans la daïra d'Azzaba, à l'est du chef-lieu de wilaya, est passé d'un taux de remplissage de 30 à 39% suite aux précipitations qu'a connues la région de Skikda dernièrement. Le barrage, alimentant les communes de Djendel, Ain Charchar, Azzaba et Sebti, enregistre 45,68 millions m³ contre 35,3 millions à la fin d'août dernier. La même source a également relevé que le barrage d'El Kenitra, dans la commune d'Oum Toub, à l'ouest de la wilaya, et dont la capacité de stockage avoisine les 117 millions m³, a été rempli à 34%, avec 43,57 millions m³ d'eau stockés à ce jour, a fait savoir la même source qui a indiqué que cette infrastructure assure l'alimenta-

tion de plus de 341 000 âmes dans les localités de Tamalous, Béni Oulbène, Bin El Ouidane, Ain Kechra et El Ouldja Boulbalout. Quant au barrage de Zerdaza, dans la commune d'El Harrouch au sud de la wilaya, la même source a affirmé que son volume d'eau a atteint 10,13 millions m³, pour un taux de remplissage estimé à 60%, a-t-on encore noté. Construit en 1928, cet ouvrage hydraulique totalisant une capacité de stockage de l'ordre de 16 millions m³ est destiné à alimenter les communes de Zerdaza, El Harouch, Ain Bouziane et Medjaz Edechiche, a-t-on conclu.

A. H./APS



Oran/ Reliant la gare maritime au boulevard de l'ALN Inauguration le 11 décembre prochain de l'ascenseur électrique

L'ascenseur électrique reliant la gare maritime au boulevard de l'ALN (ex-Front de mer) de la ville d'Oran sera inauguré le 11 décembre prochain, a-t-on appris du directeur général de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Oran (ETO). L'ascenseur électrique reliant la gare maritime au boulevard de l'ALN, un moyen de transport moderne devant faciliter l'accès au port d'Oran et vers la ville au profit des voyageurs, citoyens et autres usagers parmi les travailleurs de cette infrastructure portuaire, sera inauguré le 11 décembre prochain, a indiqué Fouzi Berber, ajoutant qu'un dispositif de maintenance sera mis en place pour assurer la maintenance et l'entretien de cet équipement. Cet ascenseur électrique, situé dans le voisinage immédiat du port d'Oran, très attendu par la population, sera doté d'écrans tactiles qui renseigneront sur le déplacement, les délais d'attente et autres informations utiles pour aider les

usagers sur un certain nombre d'itinéraires et moyens de transport à utiliser, a ajouté le même responsable. Selon le même interlocuteur, la réalisation de cet équipement d'excellence et bien d'autres en voie de l'être ne pourra que renforcer l'attractivité en matière touristique de la ville d'Oran qui attend des rendez-vous internationaux dont les Jeux méditerranéens de 2021, citant à titre d'exemple la dotation en perspective des écrans tactiles au niveau des stations de bus qui renseignent sur le temps d'attente et l'arrivée des bus et ce, pour améliorer les conditions d'attente. L'opération de modernisation des stations de bus est inscrite à l'actif de l'ETO en partenariat avec une société slovène, a-t-on signalé de même source. Pour rappel, la mise en service de l'ascenseur du port d'Oran devait avoir lieu le 5 juillet dernier avant d'être différée pour la journée du 11 décembre prochain.

N. T.

Ouargla Extension de 1 000 hectares de la superficie dédiée à l'oléiculture

La superficie consacrée à l'oléiculture dans la wilaya de Ouargla s'est renforcée par une extension sur un millier d'hectares, susceptibles de développer cette filière agricole en constante évolution, ont annoncé les responsables de la wilaya. Cette extension, retenue sur le territoire de la commune de Rouissat, s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics portant intensification de l'oléiculture dans cette collectivité qui compte de nombreux autres projets appelés à augmenter la production d'olives, a affirmé le wali de Ouargla, Abdelkader Djellaoui, en marge du lancement de la campagne de cueillette d'olives dans la commune de Hassi-

Benabdallah. «La wilaya de Ouargla ambitionne de devenir un pôle agricole par excellence, dans le sillage des orientations de l'Etat portant diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures», a soutenu le chef de l'exécutif de la wilaya de Ouargla. Cette extension, qui sera peuplée de deux millions d'oliviers, sur la base d'une étude technique, sera concrétisée en partenariat avec l'Organisation arabe pour l'investissement et le développement agricole et une société espagnole spécialisée dans les activités agricoles, a expliqué le propriétaire de l'exploitation, Mohamed Abd-El-Djebbar Bensaci. Le promoteur gère également un autre projet, implanté dans la même

commune sur 240 ha peuplés de 100 000 oliviers, de différentes variétés, en phase de production. L'exploitation table cette saison sur la réalisation d'une récolte de près de 2 500 tonnes d'olives, selon le promoteur, ajoutant que cette ferme oléicole, dotée d'une huilerie, ne cesse de développer ses produits quantitatiquement et qualitativement. Selon les données de la Direction des services agricoles (DSA), l'oléiculture occupait, jusqu'à la saison écoulée, une superficie de plus de 1 700 ha concentrés notamment dans les daïras de Ouargla, Sidi-Khouiled, El-Hedjira et N'goussa, avec une production annuelle de près de 48 000 litres d'huile d'olive. Hocine A.

Laghouat Attribution de plus de 230 LPP avant la fin de l'année

Pas moins de 238 logements de type promotionnel public (LPP) seront attribués avant la fin de l'année en cours à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris de la direction de l'Habitat. Tous les travaux de raccordements de cette tranche

de logements aux réseaux divers (VRD) ont été achevés, notamment le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, en attendant l'achèvement des aménagements extérieurs, a indiqué le directeur de l'Habitat, Mohamed Saidani.

Cette tranche de LPP vient s'ajouter à une autre constituée de 131 unités similaires en cours de réalisation, a signalé le même responsable, relevant, à ce titre, certains désistements de postulants à ce type de construction.

Sur un autre registre, un total de plus de 4 000 logements publics locatifs (LPL) et un nombre important de lots de terrain à bâtir seront également attribués durant le mois de décembre prochain à leurs bénéficiaires, à travers diffé-

rentes communes de la wilaya de Laghouat, dont 1 500 lots de terrain dans la commune du chef-lieu de wilaya.

Un total de 4 675 unités de LPL, des logements en location-vente et des lots de terrain à bâtir ont été attribués dernièrement à leurs bénéficiaires, à travers le territoire de la wilaya de Laghouat, a rappelé le même responsable.

La wilaya de Laghouat aura finalisé, avant la fin du premier semestre de 2019, les programmes d'habitat, soit plus de 18 000 unités, toutes formules de construction confondues, qui lui ont été accordés ces trois dernières années, selon M. Saidani.

R. R.

APS

Constantine

Hausse «notable» de la production de miel

La production de miel a connu une «hausse notable» dans la wilaya de Constantine, passant de 1 145 quintaux, lors des précédentes campagnes agricoles, à 1 517 quintaux cette année, a-t-on appris auprès des services agricoles (DSA). Cet accroissement considérable «résulte de l'apport apporté aux apiculteurs pour le suivi de l'itinéraire technique et du programme de vul-

garisation agricole qui a touché les 506 apiculteurs activant dans cette wilaya», a précisé la même source. L'utilisation de techniques apicoles modernes et de méthodes scientifiques pour faire face aux maladies affectant les ruches, ainsi que l'alimentation des abeilles, sont au centre des actions de vulgarisation, a-t-il expliqué. Les conditions climatiques ayant prévalu dans la région de

Constantine durant cette période et la densité du couvert végétal ont aussi «grandement» favorisé la hausse de la production, ont encore souligné les services agricoles. Il est à noter que le nombre de ruches en exploitation dans cette wilaya a atteint les 27 068 contre 23 849 la saison dernière, selon la même source.

Sahara occidental

Macron, Kagamé et Mohammed VI saisis de la situation des droits de l'homme

■ Le président français Emmanuel Macron, le président rwandais Paul Kagamé, président en exercice de l'Union africaine (UA) et le roi du Maroc Mohammed VI, ont été destinataires d'un courrier dans lequel une association française dénonce les violations des droits de l'homme au Sahara occidental, un territoire non autonome occupé par le Maroc.

Par Farid M.

« Comme nombre d'organisations et de personnalités, à travers le monde, l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA) soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et dénonce les violations graves perpétrées par l'armée et les administrations marocaines depuis octobre 1975 », lit-on dans le courrier daté du 17 octobre et dont l'APS a obtenu une copie. L'association s'élève, tout particulièrement, contre « l'acharnement répressif » à l'égard des prisonniers politiques sahraouis qui « multiplient les grèves de la faim pour dénoncer les mauvais traitements, harcèlements et humiliations dont ils sont l'objet et pour obtenir leurs droits ». « C'est le cas des 19 membres du groupe de Gdeim Izik dispersés dans 7 prisons au Maroc, alors que le droit international stipule qu'ils auraient dû être jugés et incarcérés au Sahara occidental », rappelle l'AFASPA, demandant leur libération et sans attendre, le rétablissement du droit de visite. Pour elle, le corollaire de cette occupation illégale marocaine est le

pillage des richesses naturelles, en infraction au droit international et aux arrêts de la Cour de justice européenne. Pour rappel, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu deux arrêts (décembre 2016 et février 2018) dans lesquels elle mentionne que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts. « Pour soustraire cette réalité aux yeux du monde, le libre accès au Sahara occidental depuis quatre années est entravé pour les observateurs et les journalistes indépendants, alors que votre pays n'a aucun mandat international sur son sol », a souligné l'association au roi du Maroc, souhaitant que le processus de décolonisation s'achève « au plus vite » dans l'intérêt « réciproque » du peuple du Sahara occidental qui « souffre de la guerre depuis 45 ans et du peuple du Maroc qui paie un lourd tribut à ce conflit ». Par ailleurs, selon des informations fuitées, le Comité des Nations unies contre la torture a récemment demandé aux autorités marocaines de mettre fin à l'isolement prolongé que subit le prisonnier sahraoui Abbahah depuis huit mois. Selon les mêmes sources, cette réaction du Comité onusien interviendrait



suite à une plainte de l'avocate des prisonniers sahraouis, Maître Oufa Ouled. Le comité n'a pas encore rendu public son appel dont la procédure est en cours et confidentielle. L'avocate des prisonniers de Gdeim Izik, rappelle-t-on, a exprimé à maintes occa-

sions sa préoccupation par les violations « constantes » de leurs droits. Dix-neuf des 24 prisonniers politiques sahraouis du groupe dit de Gdeim Izik sont toujours incarcérés, avec des peines allant de 20 ans à la réclusion à perpétuité, dans des pri-

sons marocaines et continuent, selon leurs familles, d'être victimes de tortures, de mauvais traitements et de négligence médicale intentionnelle de la part des autorités marocaines.

F. M./APS

Tunisie

Le Premier ministre remanie son gouvernement, le président désapprouve

Le Premier ministre tunisien, Youssef Chahed, a nommé, lundi, 10 nouveaux ministres dans son gouvernement. L'objectif affiché est de renouveler l'exécutif et d'insuffler une nouvelle dynamique. Le gouvernement tunisien amorce une mue. Lundi 5 novembre, le Premier ministre, Youssef Chahed, a nommé 10 nouveaux ministres dans le cadre d'un vaste remaniement. Avec cette décision, l'exécutif espère injecter une énergie nouvelle au sein du gouvernement, largement critiqué pour ses échecs à maîtriser la crise économique qui plombe la Tunisie depuis 2011. Les ministères des Finances, des Affaires étrangères et de l'Intérieur sont cependant restés inchangés.

Une crise économique encore très présente

René Trabelsi fait partie des nouveaux entrants, nommé ministre du Tourisme. De confession juive, il est le troisième ministre juif à être nommé depuis 1956. L'ancien ministre des Affaires étrangères sous Ben Ali, Kamel Morjan, occupera le ministère de l'Emploi public, le principal employeur dans le

pays. Derrière ce remaniement, on trouve également l'impatience des bailleurs de fonds internationaux, dont le Fonds monétaire international (FMI), qui ont maintenu Tunis à flots avec des prêts se montant à des milliards de dollars.

Le président tunisien désapprouve

Sur le plan intérieur, l'échec à résoudre la crise économique a conduit Hafedh Caid Essebsi, le fils du président tunisien, à

demander la démission du gouvernement de Youssef Chahed. Hafedh Caid Essebsi est également responsable du parti au pouvoir, Nidaa Tounes. Le président Beji Caid Essebsi lui-même désapprouve le remaniement, a fait savoir sa porte-parole, Saïda

Garrach, citée par l'agence Reuters. Pour autant, le président tunisien ne peut pas stopper le remaniement, qui devra être confirmé par le Parlement, où Youssef Chahed est majoritaire.

Sara H./AFP

Libye

Le Conseil de sécurité adopte des sanctions à l'encontre des auteurs de viols

Le Conseil de sécurité a adopté une résolution imposant des sanctions aux auteurs de viols et de violences sexuelles en Libye. Le texte, élaboré par la Grande-Bretagne, a été adopté avec 13 votes pour au Conseil de sécurité, qui compte 15 membres. La Russie et la Chine se sont abstenues mais n'ont pas usé de leur droit de veto pour bloquer cette mesure qui élargit les critères permettant d'imposer des sanctions afin d'y inclure les violences basées sur le genre. L'ambassadeur russe auprès des Nations unies, Vassily Nebenzia, a accusé les Pays-Bas et la Suède, qui ont promu ces nouveaux critères, de tenter de marquer des points sur leur propre scène politique. Le Conseil de sécurité avait déjà ajouté les violences sexuelles comme critère pour des sanctions dans de récentes résolutions sur la République centrafricaine et le Soudan du Sud. L'ambassadeur adjoint de la Suède à l'ONU, Carl Skau, a dit espérer que ces nou-

veaux critères auraient « un effet dissuasif et que les auteurs de tels crimes seraient tenus de rendre des comptes ». L'ambassadeur néerlandais Karel van Oosterom a lui qualifié la résolution d'« important pas en avant » pour que le Conseil de sécurité puisse sanctionner les auteurs de crimes et violences sexuelles, notamment dans les camps de réfugiés, où des femmes sont violées. Des responsables onusiens ont averti par le passé que des miliciens, passeurs et criminels avaient souvent recours au viol en Libye, plongée dans le chaos depuis 2011. Le Conseil de sécurité avait sanctionné en juin six chefs de réseaux de trafiquants de migrants actifs en Libye.

Un responsable des forces de sécurité blessé dans un attentat à Syrte

Un commandant de la Force de sécurité de la ville libyenne de Syrte, Ali Erfeda, a été

grèvement blessé dimanche dans une tentative d'assassinat par des tireurs non identifiés dans la ville de Khoms, dans l'ouest de la Libye, ont rapporté lundi des médias locaux. Le porte-parole de la Force de sécurité, Taha Hadid, a déclaré que M. Erfeda avait été emmené en urgence à l'hôpital pour recevoir les premiers soins, ont ajouté les mêmes sources. M. Hadid a précisé que les services de sécurité de la ville de Khoms avaient immédiatement ouvert une enquête sur l'incident pour tenter d'identifier les coupables. Le gouvernement libyen soutenu par l'ONU a mis sur pied la Force de sécurité pour lutter contre les terroristes du groupe auto-proclamé « Etat islamique » (Daech/EI) dans la ville de Syrte, située à 450 km à l'est de Tripoli, la capitale du pays. Les forces gouvernementales avaient repris le contrôle de la ville côtière et vaincu les terroristes en décembre 2016, après presque huit mois de violents combats.

R. M.



Cameroun

79 élèves enlevés dans le nord-ouest anglophone

■ Soixante-dix-neuf élèves ont été enlevés lundi dans la région du nord-ouest du Cameroun, le plus important kidnapping dans cette zone anglophone depuis le début du conflit entre des séparatistes et l'armée, à la veille de la prestation de serment du président Paul Biya.

Par Rima C.

Ce type d'enlèvement de masse d'élèves est sans précédent au Cameroun. Il est pratiqué dans le nord du Nigeria voisin par le groupe jihadiste Boko Haram, comme à Chibok où plus de 200 jeunes filles avaient été enlevées dans leur internat en 2014, suscitant l'indignation du monde entier. «79 élèves et trois encadreurs de la Presbyterian Secondary School de Bamenda (capitale régionale du Nord-Ouest) ont été enlevés», a indiqué à l'AFP le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Issa Tchiroma Bakary. Ces trois «encadreurs» sont le principal de l'établissement, un enseignant et un chauffeur, selon une source gouvernementale camerounaise. «Les recherches pour retrouver les otages ont été lancées, la mobilisation est totale», a ajouté cette source qui s'exprimait à l'issue d'une réunion de crise en fin de matinée lundi. «L'établissement

est quadrillé par les forces de sécurité. Nous n'y avons pas accès», a précisé une autre source proche de l'établissement. Dans une vidéo de 6 minutes obtenue par l'AFP, onze garçons d'une quinzaine d'années déclinent un à un, en anglais, leur identité, et indiquent avoir été enlevés à la Presbyterian Secondary School de Bamenda par les «Amba boys», les séparatistes anglophones. «Nous allons ouvrir nos propres écoles ici, nous allons rester ensemble et combattre pour l'Ambazonie», l'État que les séparatistes entendent créer, indique un homme au micro du téléphone filmant la scène. La vidéo n'a pu être authentifiée de source indépendante. Plus de 700 élèves étudient à la Presbyterian Secondary School, selon le site web de l'établissement qui souligne recevoir des élèves «de toutes les origines religieuses et linguistiques du Cameroun». «Tout ce que nous savons, c'est que les élèves enlevés seraient



essentiellement des garçons», a précisé la source proche de l'établissement. Cet enlèvement de masse survient à la veille de la prestation de serment du président Paul Biya, 85 ans, au pouvoir depuis 1982, réélu pour un septième mandat avec 71,28% des votes. «Des enfants sont une fois de plus victimes d'une crise qui n'est pas la leur. Rien ne peut justifier l'enlèvement d'enfants innocents !», a réagi sur les réseaux sociaux Allegra Maria Del Pilar Baiocchi, coordonnatrice humanitaire de l'ONU pour le Cameroun. Dans la même région du nord-ouest, le sous-préfet de l'arrondissement de Noni a également été enlevé dimanche. Dans les deux régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest, une crise socio-politique sans précédent s'est installée fin 2016. Elle s'est transformée fin 2017 en conflit armé. Des affrontements entre armée et séparatistes, regroupés en groupes épars dans la forêt équatoriale, s'y produisent quasiment tous

les jours depuis plusieurs mois. Les séparatistes ont décrété un boycottage des établissements scolaires, estimant que le système scolaire francophone marginalise les étudiants anglophones. Les attaques de séparatistes armés contre des écoles sont nombreuses depuis le début du conflit. Mi-octobre, six élèves avaient été enlevés dans une attaque de lycée à Bamenda, selon des sources concordantes. Les autorités avaient démenti. Le jour de la rentrée scolaire début septembre, un directeur d'école a été assassiné, un professeur mutilé et plusieurs lycées attaqués.

Le conflit armé a redoublé d'intensité dans la région du nord-ouest après plusieurs mois d'accalmie, les affrontements s'étant concentrés durant l'été dans la région du sud-ouest. Le 30 octobre, un missionnaire américain a été tué par balle dans son véhicule à Bamundi, en banlieue de Bamenda. Les rai-

sons de son assassinat restent inconnues, mais l'État a accusé les «terroristes» d'être à l'origine de sa mort alors que Washington a évoqué des «tirs croisés». Selon des sources concordantes, aux séparatistes armés se sont ajoutés des bandes armées qui rackettent les populations et les entreprises. Les autorités, qui refusent le dialogue avec les séparatistes qu'elles qualifient de «terroristes», ont procédé depuis début 2018 à un important déploiement de forces de sécurité pour «rétablir l'ordre». Plus de 175 membres des forces de défense et sécurité camerounaises ont perdu la vie dans ce conflit ainsi que plus de 400 civils, selon les ONG. Dans la zone, plus de 300 000 personnes ont fui les violences, pour la grande majorité en brousse et dans les grandes villes des régions voisines, et d'autres sont parties au Nigeria voisin. R. C.



Points chauds

Critique

Par Fouzia Mahmoudi

Il semble bien loin le temps où la Turquie et les États-Unis partageaient des liens si forts que Washington n'hésitait pas à interférer dans les affaires européennes pour se faire la voix d'Ankara et demander avec insistance son adhésion à l'UE. Et si les relations entre les deux pays se sont progressivement dégradées, en particulier après que la Turquie ait sévèrement critiqué les attaques répétées de l'armée israélienne sur la bande de Gaza, l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche a fini de rompre l'amitié entre les deux États. Et si toutefois la Turquie ne renie pas son alliance stratégique avec les États-Unis, il n'est plus question de rapport. Aujourd'hui Ankara n'hésite pas à mettre en garde Washington contre les nouvelles sanctions américaines à l'égard de l'Iran, estimant «dangereux» d'isoler la République islamique, selon le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu. L'administration de Donald Trump, qui avait claqué la porte en mai de l'accord de 2015 censé empêcher l'Iran de fabriquer la bombe atomique, a terminé cette semaine de rétablir toutes les sanctions levées après sa signature. Le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a par ailleurs dévoilé une liste de huit pays autorisés, pendant encore six mois au moins, à continuer d'acheter du pétrole à Téhéran : la Chine, l'Inde et la Turquie (les premiers importateurs de brut iranien avec l'Union européenne), ainsi que le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Italie et la Grèce. «Tout en demandant aux États-Unis une dérogation, nous avons été très francs avec eux sur le fait qu'il n'est pas judicieux d'accueillir l'Iran. Isoler l'Iran est dangereux et punir le peuple iranien est injuste», a déclaré le chef de la diplomatie turque. «La Turquie est contre les sanctions, nous ne pensons pas qu'un résultat peut être obtenu par des sanctions», a-t-il ajouté. «Je pense qu'au lieu de sanctionner l'Iran, il est beaucoup plus utile de dialoguer sérieusement avec lui et de l'impliquer». Mais il est plus que certain que Donald Trump n'est pas prêt à recevoir de leçons diplomatiques de la part de Téhéran et que les remontrances turques, plutôt que de pousser le président américain à un quelconque changement, ne feront que compliquer les relations déjà tendues entre la Maison-Blanche et Ankara. F. M.

Irak

Plus de 200 charniers du groupe EI découverts à ce jour

Plus de 200 charniers renfermant jusqu'à 12 000 corps ont été mis au jour dans plusieurs provinces d'Irak tenues entre 2014 et 2017 par le groupe jihadiste État islamique (EI), a annoncé hier l'ONU, indiquant qu'il «pourrait y en avoir beaucoup plus». Dans leur rapport, la mission onusienne d'assistance en Irak et le Bureau des droits de l'Homme de l'ONU appellent en outre les autorités irakiennes à préserver ces sites pour pouvoir en extraire des preuves des crimes jihadistes et apporter des réponses aux familles de disparus. Parmi ces fosses communes découvertes dans les provinces de Ninive, Kirkouk et Salaheddine dans le nord de l'Irak, ainsi qu'à al-Anbar, dans l'ouest, seules 28 ont été fouillées et 1 258 corps exhumés par les autorités irakiennes, indique l'ONU. D'autres renferment quelques corps ou jusqu'à plusieurs milliers. C'est très pro-

bablement le cas d'une cavité naturelle au sud de Mossoul, l'ancienne «capitale» de l'EI dans le nord de l'Irak, surnommée «Khasfa» (le gouffre, en arabe) où les habitants racontent que les jihadistes exécutaient chaque jour des dizaines d'Irakiens, notamment des membres des forces de l'ordre. Près d'un an après l'annonce par Bagdad de sa «victoire» sur l'EI, «les preuves rassemblées sur ces sites seront centrales», estime le rapport, appelant à préserver ces lieux et à y mener des exhumations dans les règles. Seuls ces éléments, poursuit-il, pourront «garantir des enquêtes crédibles, des procès et des condamnations conformes aux standards internationaux», alors que des enquêteurs de l'ONU ont commencé à rassembler des preuves en Irak. Car, assure le rapport, durant trois années, les jihadistes ont perpétré «des violations systématiques des droits de l'Homme et du droit

humanitaire – des actes qui peuvent constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'Humanité et un possible génocide». De plus, a rappelé Michelle Bachelet, Haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'Homme, si «les horribles crimes de l'EI en Irak ne font plus les gros titres, le traumatisme des familles de victimes existe toujours et le sort de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants est toujours inconnu». «Déterminer les circonstances de ces nombreuses morts sera une étape importante dans le processus de deuil des familles et dans le parcours pour garantir leurs droits à la vérité et à la justice», a de son côté affirmé le représentant spécial des Nations unies en Irak, Jan Kubis. Selon le rapport, les familles de disparus doivent s'adresser à cinq administrations différentes, «un processus à la fois chronophage et frustrant pour des familles traumatisées».



Opéra d'Alger

Le conte africain à l'honneur

■ La littérature orale africaine est à l'honneur à l'Opéra d'Alger les 10 et 11 du mois de novembre courant, dans le cadre de «La nuit du conte africain» organisée par cet établissement culturel et artistique. Des conteurs de plusieurs pays dont la Tunisie, l'Égypte, le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Congo, prennent part à cet événement qui sera une occasion pour revisiter les contes africains.

Par Abia Selles

La richesse du patrimoine africain se traduit à travers un grand nombre d'activités culturelles et artistiques dans les différents pays du continent. En Algérie, les festivités et les rendez-vous culturels se multiplient de plus en plus, mettant en valeur la richesse de ce patrimoine. En effet, même les établissements culturels saisissent toutes les occasions possibles pour revisiter ce patrimoine afin de le faire connaître aux futures générations.

Dans le cadre de son pro-

gramme culturel et artistique de l'automne et de l'hiver 2018, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih organise les 10 et 11 du mois de novembre courant «La nuit du conte africain». Cet événement de deux jours sera une occasion pour revisiter la littérature orale africaine.

À l'instar de la participation algérienne qui sera représentée par plusieurs noms connus, des conteurs de cinq pays africains, à savoir la Tunisie, l'Égypte, le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Congo, prennent part à cet événement.

L'Algérie sera aussi de la partie,



sa mythologie et ses légendes propres à toutes les régions du pays s'inscrivent dans la tradition africaine bien connue des contes oraux africains. Il est à noter, par ailleurs, que les représentations seront tout public (à partir de 7

ans), une occasion d'initier les petits à l'imaginaire africain.

Parmi les invités à cet événement, on peut compter Chyc Polhit, conteur de profession et Gabonais de cœur qui a sillonné l'Europe pour répandre cet art et qui se produira

pour la première fois en Algérie pour l'occasion.

Les organisateurs assurent qu'il y aura de belles surprises à découvrir et les passionnés de cet art se multiplient de plus en plus avec le temps.

A. S.

Pluralité des prix littéraires en Algérie

Une véritable motivation pour les éditeurs et les auteurs

De nos jours, l'Algérie compte à son actif bon nombre de prix littéraires, à l'instar des prix Tahar Ouettar et Assia Djebar (Alger), prix El-Djazaïr Takra'a et prix Mohammed Dib (Tlemcen), prix Abdelhamid Benhadouga (Borj Bou Arréridj) et ceux dédiés au roman. Il s'agit d'une motivation supplémentaire pour les auteurs et un leitmotiv pour relancer un lectorat orienté vers la narration.

L'auteur critique Bachir Dhifallah estime que cela ne peut qu'être profitable au lectorat et aux écrivains pour se faire un

nom, d'autant que «le roman est au centre de plusieurs manifestations régulières», indiquant que les prix «ont éveillé un certain goût littéraire chez les lecteurs, grâce aux titres primés».

Le romancier Mohamed Djafar croit, quant à lui, que «la situation a radicalement changé», affirmant que «les prix littéraires se sont substitués à l'idéologie. C'est dire qu'il existe, de nos jours, des écrivains à prix et non des romanciers». Pour M. Djafar, «tout écrivain qui s'engage, corps et âme, dans l'écriture romanesque, n'avance qu'en

récitant la formule magique lui permettant de décrocher le titre suprême de lauréat». «Nous nous retrouvons ainsi devant un roman unique répétitif et ennuyeux», a-t-il soutenu.

Le directeur des Editions El-Djazaïr Takra'a, le poète et écrivain Abderrazak Boukebbba voit, pour sa part, que «leur principal projet visait à forger un lectorat digne de ce nom», reconnaissant, toutefois, que les prix ont joué un grand rôle pour hisser la cote du roman au plus haut niveau, d'autant que leur maison d'édition avait institué le prix El-

Djazaïr Takra'a, dédié aux écrivains, jeunes et moins jeunes. M. Boukebbba a rappelé, à ce titre, qu'il avait reçu 300 manuscrits en lice pour le prix de la première édition de ce concours.

Exprimant son avis sur l'écriture uniquement pour l'obtention d'un prix, l'éditeur a soutenu que les prix ont certes «encouragé certains auteurs à se lancer dans l'écriture de nouveaux ouvrages et amené d'autres à terminer leurs écrits à l'arrêt, ce qui s'inscrit en droite ligne avec la principale finalité de ses éditions». Toutefois, a-t-il ajouté, «nous ne

nous focalisons pas sur le gain pécuniaire, autant que nous aspirons à garantir les droits d'auteur».

M. K.

AGEND'ART

Palais des expositions des Pins maritimes (Safex)

Jusqu'au 10 novembre : 23^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila).

Jusqu'au 8 novembre : Deuxième édition du Salon professionnel du livre et des arts graphiques Book Prod 2018.

Jusqu'au 10 novembre 2018, tous les jours à partir de 14h:

Lazhari Labter signera ses livres «Laghhouat, la ville assassinée» et «Hiziya mon amour» au stand des éditions Chihab. Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

9 novembre à 16h : Concert «Errances» de Lila Borsali, un voyage musical à travers plusieurs régions d'Algérie et du monde, avec comme fil conducteur le texte du poète Mohamed Ben Msayeb «Ya Ahl Allah». Prix : 500 DA.

Ezzou'Art galerie Jusqu'au 15 novembre : Exposition «Peintures marines».

Galerie d'art Le Paon Jusqu'au 24 novembre : Exposition collective d'arts plastiques, avec les artistes Moussa Bourdine, Djanet Dahel, Moncef Guita, Mohamed Laraba, Yasmine Saadoun, Karim Sergoua, Abdelhadi Talbi et Souppçon d'Art.

Initiation au théâtre

Nouvelle session de formation à Oran

Une nouvelle session de formation aux techniques théâtrales de base sera lancée le 15 novembre prochain à Oran, a-t-on appris lundi du président de l'association culturelle locale «El-Amel». Une dizaine de jeunes amateurs bénéficieront de ce stage théorique et pratique intervenant dans le cadre du cycle de formation de l'association, a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi.

Le cursus, qui s'étend sur une durée de deux mois, permettra aux jeunes artistes de s'imprégner des notions fondamentales ayant trait, entre autres, à l'élocution et à l'interprétation sur scène, a expliqué M. Mihoubi.

Le stage de formation se tiendra au siège de l'association, au centre culturel «M'barek-El-Mili» qui comporte sa propre structure d'apprentissage, «Le Petit

Théâtre», dotée d'une scène et d'une salle de 70 places.

La création de cette structure légère en 2015 a impulsé une nouvelle dynamique à la vocation de l'association, axée essentiellement sur la formation des jeunes talents.

Plus de 900 amateurs ont été déjà formés par cette association qui a, à son actif, plus de 40 années d'activités également

marquées par le montage de plusieurs pièces théâtrales.

Sa dernière œuvre en date, intitulée «Rijal Ethaoura» (Les hommes de la Révolution), présentée le 1^{er} novembre au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» (TRO) à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale, a eu un franc succès. F. H.

Décès

Le rappeur américain Mac Miller est mort d'une overdose

Le rappeur américain Mac Miller est mort accidentellement, après avoir absorbé un mélange de drogues et d'alcool, a révélé l'autopsie.

L'artiste de 26 ans, de son vrai nom Malcolm McCormick, a été retrouvé mort à son domicile de Los Angeles le 7 septembre. Une enquête avait été ouverte pour détermi-

ner avec précision les causes de son décès.

Selon le rapport du médecin légiste publié lundi, Mac Miller a succombé à un «mélange toxique de drogues» comprenant du fentanyl – un opiacé très puissant à l'origine d'une vague de décès sans précédent aux États-Unis, de la cocaïne et de l'alcool.

«La cause du décès est bien accidentel-

le», écrit le légiste.

Né à Pittsburgh (Pennsylvanie), Malcolm McCormick a accédé à la célébrité en postant sa musique sur internet lorsqu'il était adolescent. Ses chansons comportaient un son minimaliste avec un rythme puissant rappelant les premières heures du rap.

R. I.



Tournoi de l'Union nord-africaine U15 (deuxième journée)

L'EN s'incline face au Maroc

LA SÉLECTION algérienne des moins de 15 ans s'est inclinée face à son homologue marocain sur le score de 4 à 2 (mi-temps : 3-1), lundi en match comptant pour la deuxième journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, organisé du 3 au 7 novembre à Tunis (Tunisie). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mehdi El Maouhoub, auteur d'un doublé (6^e et 10^e) et Mohamed Amine Sahel, auteur lui aussi d'un doublé (45^e, 66^e) pour le Maroc. Yassine Mohamed Titraoui (7^e) et Mohamed Gassem Rayen (57^e) ont marqué pour l'Algérie. Dans l'autre match du tournoi, les

sélections tunisienne et libyenne n'ont pu se départager (2-2). L'équipe algérienne avait surclassé son homologue libyenne sur le score de 4 à 0 lors de sa première sortie, rappelle-t-on. A l'issue de la deuxième journée, le Maroc est en tête avec 4 points devant l'Algérie (3 points) et la Tunisie (2 pts). La Libye ferme la marche (1 pt). Lors de la troisième et dernière journée du tournoi prévue aujourd'hui, l'Algérie affrontera la Tunisie et le Maroc jouera contre la Libye. Le tournoi de l'UNAF des U15 se déroule sous forme d'un mini-championnat dont le premier au classement sera sacré champion.

RC Kouba Mounir Zeghdoud à la barre technique

LE TECHNICIEN Mounir Zeghdoud est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba (Ligue 2 de football) en remplacement de Sid Ahmed Slimani, limogé, a-t-on appris l'APS lundi auprès de l'intéressé. «Après avoir donné mon accord de principe, j'ai rencontré aujourd'hui les dirigeants du club, on s'est entendu sur tous les modalités. Je vais entamer mon travail dans les prochains jours», a affirmé l'ancien défenseur international. Zeghdoud (47 ans) a entamé la saison sur le banc de l'autre pensionnaire de Ligue 2, l'ASM Oran, avant d'être démis de ses fonctions au terme du match nul concédé à domicile face au WA Tlemcen (3-3) dans le cadre de

la 10^e journée. «L'objectif principal qui m'a été assigné est celui de sauver le RCK de la relégation. Je pense que l'équipe dispose d'un effectif capable de relever ce défi. Nous allons renforcer l'équipe lors du prochain mercato d'hiver en fonction des besoins», a-t-il ajouté. Slimani, arrivé durant l'intersaison en provenance de l'Olympique Médéa, a été limogé suite à la défaite concédée mercredi dernier à la maison face au WA Tlemcen (1-2). Le club algérois qui occupe conjointement la 14^e place au classement en compagnie de son voisin l'USM El-Harrach (7 points), devait se rendre hier à Oran pour défier l'ASMO dans le cadre de la 13^e journée.

Fédération algérienne de boxe

L'AGE le 17 novembre à Alger

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE élective (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB) aura lieu le 17 novembre au Complexe sportif de Sveltest (9h00) à Chéraga (Alger), a appris lundi l'APS de l'instance fédérale. Quatre candidats sont en lice pour le poste de président. Il s'agit de Laâzizi Athmane, président de la Ligue de Boumerdes, membre fédéral et arbitre international, de Abdellah Bessalem, ex-président de la FAB, d'Erouane Nacer, membre fédéral et président de la Ligue de Tizi-Ouzou et de Draa Abdeslam, ancien président de la FAB. «La Commission de candidatures, présidée par Abdelkader Arbach, a étudié ce lundi les dossiers de sept candidats en présence du représen-

tant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les dossiers de Sadi Nabil, ex-président de la FAB et Ferhat Fazil, représentant de la Ligue de Naâma, ont été rejetés. De son côté, Zitouni Keddour, représentant de la Ligue d'Oran, n'a pu obtenir le mandatement de sa Ligue. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 4 novembre à minuit. «Maintenant, c'est au tour de la commission de recours de faire son travail», avait déclaré le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche. Une correspondance émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports avait sommé l'ex-président de la FAB, Abdeslam Draa, à organiser une AG extraordinaire dans les plus brefs délais afin d'élire un nouveau président.

Tennis de Table / Championnat arabe des clubs (quarts et demi-finales)

Les clubs algériens fixés

LES ÉQUIPES algériennes de tennis de table, Chabeb El Khroub (messieurs) et l'Etoile de Boudouaou (dames) qui prennent part au Championnat arabe des clubs en Tunisie, devaient affronter hier respectivement Qatar SC (tenant) pour le compte des quarts de finale et le Zamelek en demi-finales. Les autres matchs

des quarts de finale du tableau masculin opposent Al-Sadd (Qatar) au Club de Saar (Bahreïn), Club Bahreïni au Zamalek (Egypte) et Al-Ahly du Caire (Egypte) au Progrès athlétique Témimien (Tunisie). Les demi-finales du tableau masculin sont prévues aujourd'hui et la finale a été programmée pour demain.

Coupe arabe des clubs champions/ Al-Nasr-MCA ce soir à 18h

Le Doyen pour prendre option

Le Mouloudia d'Alger aura fort à faire lors de ce match aller des huitièmes de finale de la Coupe arabe des clubs champions, face à la formation saoudienne d'Al Nasr et qui se joue à 18h au stade Fayçal-Ben Fahd.

Par Mahfoud M.

Le doyen des clubs algériens a réussi de belles performances en championnat avant de caler à domicile face à la JS Saoura. Les Verts et Rouge, version Adel Amrouche, souhaitent produire un meilleur football et surtout réussir un bon résultat lors de cette manche aller et prendre option avant le match retour qui aura lieu dans quelques jours. Les Mouloudéens restent donc déterminés, même s'ils savent que la mission ne sera pas de tout repos devant une équipe solide à domicile et qui reste l'une des meilleures formations saoudiennes et asiatiques du moment. Le coach Amrouche ne compte pas faire de nombreux changements en attaque pour ce match et devrait garder la même composante. Seul surprenant, sans doute l'incorporation de Soubaa en attaque pour donner un plus à l'équipe, alors que Bendekba est pressenti titulaire à la place de Dieng, le Malien. Le driver de la formation algéroise a tous les atouts qu'il faut pour tenter de reprendre le match à son compte et réussir cette sortie très



Les Mouloudéens déterminés à réussir un bon résultat

importante pour espérer aller loin dans cette compétition. Les joueurs sont, en tout cas, conscients de ce qui les attend lors de ce match et restent déterminés, quoi qu'il en soit. «Nous affronterons Al Nasr avec une grande détermination pour revenir avec le meilleur résultat possible», dira l'attaquant Nekkache, avouant que tout le monde est

décidé à réussir une belle rencontre et au moins le nul. Côté saoudien, Al Nasr jouera ce match sans son gardien de but international australien, Brad Jones, victime d'un traumatisme crânien, indisponible six semaines.

Mahfoud M.

Ligue 1 (13^e journée) : USMA - JSK ajourné

L'affiche USM Alger-JS Kabylie, fixée initialement au mardi 6 novembre au stade Omar-Hamadi (17h45), comptant pour la 13^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, est reportée à une date ultérieure, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. «La rencontre USM Alger - JS Kabylie a été reportée à une date ultérieure. La date sera communiquée dans les prochains jours. La LFP a pris cette décision en toute responsabilité dans le but d'apaiser les esprits et de baisser

la tension entretenue et amplifiée autour de ce match. Pour éviter tout dérapage, la LFP a préférentiellement annulé le match à la date indiquée précédemment», a affirmé la LFP dans un communiqué, tout en ajoutant que «cette décision a été prise dans l'intérêt général». Ce report intervient trois jours après la décision prise par le président de la JSK, Chérif Mellal, de boycotter ce match, pour contester les dernières modifications apportées par la LFP au niveau du calendrier du championnat. Ce match qui devait se jouer initialement

lundi 5 novembre, a été décalé de 24 heures, ce qui n'a pas été apprécié par Mellal. Ce dernier a critiqué violemment le président de la LFP, Abdelkrim Medouar. Chérif Mellal a été convoqué «pour la prochaine séance de la commission de discipline prévue le 12 novembre 2018 à 11h00 pour ses déclarations publiques en violation de l'obligation de réserve, et outrage et atteinte à la dignité et à l'honneur d'un membre de la Ligue professionnelle», a annoncé la LFP lundi soir dans un communiqué.

Le NAHD souffre, l'ESS remporte le derby des Hauts-Plateaux

LES Sétif s'est emparée de la 3^e place au classement, grâce à sa victoire lundi en déplacement lors du derby des Hauts-Plateaux face au CABB Arréridj (2-1), alors que le NA Hussein-Dey a été accroché à domicile par l'Olympique Médéa (0-0), en ouverture de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 de football. Le CABB qui croyait faire le plus dur en menant au score dès la 41^e minute grâce à Athmani, a été renversé par l'Entente lors du dernier quart d'heure. Djahnit a

remis les pendules à l'heure sur penalty (75^e) avant d'inscrire le but de la victoire grâce à Lakroum (88^e). Une défaite qui pourrait précipiter le départ de l'entraîneur espagnol du CABB, Josep Maria Nogués, dont les résultats ne placent pas en sa faveur. L'Entente, qui restait sur une défaite à domicile face aux Saoudiens d'Al-Ahly (0-1) en 1/8^e de finale (aller) de la Coupe arabe des clubs, réalise une excellente opération en remontant à la 3^e place (21 pts), avec

deux matchs en retard. Le NA Hussein-Dey, qui a enregistré la démission la semaine de l'entraîneur Dziri Bilal, s'est heurté à une solide formation de l'Olympique Médéa (0-0) qui aurait pu revenir avec la victoire. Sameur avait la balle de match dans les pieds dans le temps additionnel avant de rater un penalty. L'OM continue de grignoter les points à l'extérieur, alors qu'il reste fébrile sur ses bases. Le Nasria enchaîne un troisième match sans victoire.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Finances/Bourse

Maghreb Leasing Algérie autorisée à l'émission de son troisième emprunt obligataire

LA COMMISSION d'Organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a visé une notice d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel par la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), a indiqué hier cette institution financière dans un communiqué. Le montant de cet emprunt obligataire est de deux milliards de dinars à raison de 200 000 obligations à émettre pour une valeur nominale de 10 000 dinars par obligation, a précisé la même source. Quant à la durée de maturité de cet emprunt obligataire, elle a été fixée à cinq années, avec un amortissement constant annuel de 1/5 du total souscrit. Concernant les taux du coupon, il sera fixé «peu de temps avant l'émission», a indiqué la Cosob. Les souscripteurs concernés

sont les banques et les établissements financiers ainsi que les autres investisseurs institutionnels. Cet emprunt n'est adossé à aucune garantie en dehors du nantissement, au profit de la masse des obligataires, des billets à ordre tirés sur la clientèle de MLA, et déposés sur un compte ouvert chez BNP Paribas El Djazair. Ce nantissement couvre, à tout moment et sur toute la durée de vie de l'emprunt, 120% du montant du principal et du montant du coupon. Pour rappel, Maghreb Leasing Algérie, qui avait déjà émis deux emprunts obligataires institutionnels en 2015 et 2017, est un établissement financier spécialisé dans le crédit-bail (leasing), créé en 2006 et doté d'un capital social de 3,5 milliards DA.

Satyf T.

Tunisie

Prolongation jusqu'au 6 décembre de l'état d'urgence

LA PRÉSIDENTIE tunisienne a annoncé hier la prolongation jusqu'au 6 décembre de l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis trois ans à la suite d'une série d'attaques terroristes. La présidence indique que le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi a pris cette décision après avoir consulté le président du Parlement mais aussi le Premier ministre, Youssef Chahed. Cette nouvelle prolongation intervient une semaine après une attaque suicide sur la principale avenue de la capitale, qui a fait 20 blessés légers. L'état d'urgence avait été proclamé dans tout le pays le 24

novembre 2015 après un attentat terroriste contre un bus de la sécurité présidentielle en plein Tunis, qui avait fait 12 morts.

L'année 2015 avait été aussi marquée par deux autres attentats sanglants contre des touristes au musée du Bardo à Tunis et dans une zone touristique de Sousse (est) qui avaient fait au total 60 morts (59 touristes et un policier). La dernière attaque de grande ampleur en Tunisie remonte à mars 2016, lorsque des dizaines de terroristes avaient attaqué des installations sécuritaires à Ben Guerdane (sud).

R. I.

Lutte antiterroriste

Deux bombes détruites à Tébessa

DEUX bombes de confection artisanale ont été détruites lundi à Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de

l'Armée nationale populaire «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In Gezzam, trente orpailleurs et saisi 6 détecteurs de métaux, 12 groupes électrogènes, 34 marteaux piqueurs ainsi que trois véhicules tout-terrain et 4 motocycles».

G. H.

Manchester City

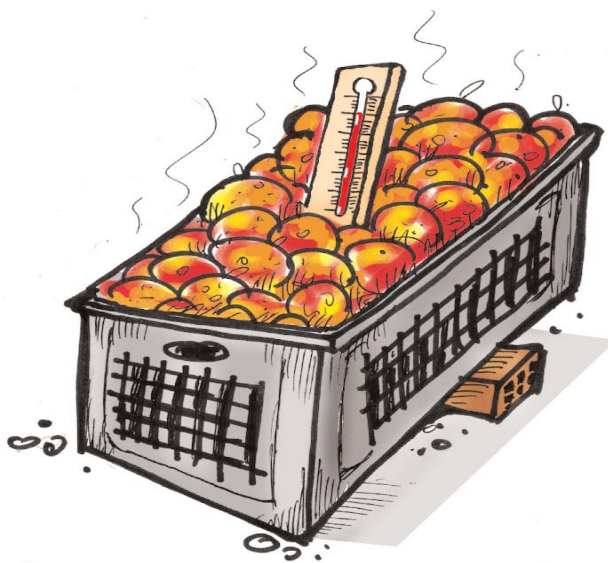
Mahrez élu joueur du mois d'octobre

L'AILIER international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, a été élu joueur du mois d'octobre, a annoncé l'actuel leader de Premier league anglaise de football sur son compte Twitter. L'ancien havrais a devancé le milieu offensif espagnol David Silva et le défenseur français Aymeric Laporte. Mahrez (27 ans) est à créditer d'excellentes prestations tout au long du mois d'octobre, signant notamment deux buts : à domicile face à Burnley (5-0) et en déplacement face à Tottenham (1-0), ce qui lui a permis de porter à quatre le nombre de ses buts en championnat. Le N.7 de

l'équipe nationale a été ménagé dimanche dernier à l'occasion de l'écrasante victoire à la maison face à Southampton (6-1) en championnat, à moins d'une semaine du «big derby» face au voisin Manchester United dimanche prochain à Etihad Stadium (17h30, algériennes). Après un début de saison difficile, Mahrez qui avait rejoint Manchester City lors du mercato d'été en provenance de Leicester pour 68 millions d'euros, est en train de s'imposer dans le onze de départ de son entraîneur espagnol Pep Guardiola.

Racim S.

c'est la flambée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Hôpital de Tazmalt/ Béjaïa

Le wali cerne les raisons de la lenteur du projet lors de sa visite

■ Le wali de Béjaïa, Ahmed Maabed, a visité hier de nombreux projets de développement local relevant des secteurs de la santé, aménagement urbain, éducation, logements, jeunesse et sports, dans la daïra de Tazmalt et ses trois communes (Béni M'likeche, Tazmalt et Boudjellil).

Par H. Cherfa

Il a entamé sa visite d'inspection depuis la municipalité montagneuse et déshéritée de Béni M'likeche, où il a inspecté en premier lieu la cantine scolaire du CEM Benmessaoud-Rabiaâ dont les travaux ont trop traîné, d'où son mécontentement. Il a ensuite visité le nouveau siège de l'APC lancé en 2008 et qui nécessite une rallonge budgétaire pour pouvoir le finir. Enfin, il a bouclé sa visite par une halte au niveau des 30 logements sociaux LPL de la localité dont la livraison est envisagée au début de l'année prochaine. Ce projet a été inscrit en 2009 et a aussi trop traîné, de l'avis de tout le monde. A Tazmalt, le chef de l'exécutif a inspecté le projet d'hôpital de 60 lits implanté à Tiouririne qui enregistre un très grand retard. Les travaux de cet hôpital ont atteint près de 70%, mais la cadence d'avancement est très

lente. Il est utile de rappeler que ce projet a été lancé en 2009, soit depuis plus de 9 années et a fait couler beaucoup d'encre. Le retard de ce projet très attendu dans la région a même fait l'objet d'une polémique entre l'entreprise réalisatrice et les autorités municipales qui ont exprimé, il y a quelques mois, leur mécontentement. Le wali a tenté de cerner les problèmes qui font que ce projet n'a pas avancé, évacuant ainsi la contrainte du financement. Il a écouté les six intervenants qui lui ont exposé les contraintes rencontrées et les réserves qu'il a promis de lever pourvu que le projet soit livré rapidement. Il a visité le projet des 500 logements situés juste à côté, puis le lotissement Merlot 1 où il est question d'un projet d'aménagement. Cependant, aucune attention particulière au lotissement Tiouririne dont les habitants attendent l'aménagement

depuis des lustres. Les allées du lotissement qui abrite plus d'un millier d'habitants sont poussiéreuses en été et pas du tout carrossables en hiver. Une enveloppe financière avait été débloquée dans le cadre sectoriel en 2014 mais elle a été bloquée depuis sans que personne n'en connaisse les raisons. Le premier responsable de la wilaya a-t-il été informé de ce lotissement ? La question reste posée. Les responsables du secteur devaient prendre en charge son aménagement en bitume après 18 ans d'attente. Le wali a poursuivi son périple en se rendant dans la commune de Boudjellil où il a visité la cité Casorec qui est un point noir de la commune, le projet d'une maison de jeunes et enfin le projet d'une école primaire au village Metchik.

H. C.

Tizi Ouzou

9 blessés dans une collision entre deux fourgons de voyageurs

UNE COLLISION entre deux fourgons de transport de voyageurs, survenue hier matin sur la RN 30 reliant Boghni à Mechtras (35 km au sud de Tizi Ouzou), a fait neuf blessés, a indiqué un communiqué de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 7h10 avant que les éléments de la Protection civile des Ouadhias n'intervien-

nent pour secourir les victimes. Il s'agit de quatre personnes de sexe masculin âgées entre 32 et 59 ans et cinq femmes dont l'âge varie de 27 à 71 ans. Les blessés ont été évacués vers les urgences de l'hôpital de Boghni. Aucune précision n'a été fournie sur la gravité des blessures causées aux voyageurs des deux fourgons.

Hamid M.